



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E172620

VALABLE JUSQU'AU 27/03/2027

ÉDITÉ LE

07/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/03/2016

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/04/2024  
1 000

Raison sociale : OPALE RENOV

22 RUE PIERRE MARTIN  
62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOULOGNE SUR MER 2016B00265

Téléphone : 03 21 99 17 35

Fax :

Portable : 06 67 45 44 25

Siret : 819 363 953 00020

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3060621-0

Site Internet :

E-mail : s.atmane@laposte.net

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 321131422000

Responsabilité légale :

DUMONT SEVERINE JULIE SUZANNE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 321131422000

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/05/2025
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	30/10/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	25/02/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	02/04/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/04/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/12/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/10/2024
o Fenêtres de toit	30/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/05/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/05/2025
o Isolation des combles perdus	14/05/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	02/04/2026

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.